

Une problématique des plus réelles

La pénurie de personnel dans les petites Municipalités

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca

Les municipalités sont, elles aussi, aux prises avec une pénurie de personnel. Une situation qui nuit à certaines administrations municipales qui se doivent d'offrir un service essentiel aux citoyens. Face à cette problématique, les Municipalités doivent se réinventer.

La mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs, Catherine Hamé, annonçait, lors de la séance du Conseil du 12 septembre, le départ de son directeur général: «Celui-ci ne part pas pour une autre Municipalité dont le travail est équivalent au nôtre, mais pour de nouveaux défis. Pour lui, c'est une promotion».

À la même période, l'adjointe administrative délaissait son poste pour une rémunération supérieure avec des conditions de travail plus adéquates à la MRC des Pays d'en-Haut. Quelque temps auparavant, la personne responsable à la comptabilité est partie pour une autre Municipalité. Trois départs qui ont des répercussions importantes sur le service offert à la population.

Catherine Hamé lance un cri du cœur: «Comment s'assurer que notre personnel restera? Dans le contexte actuel du marché de l'emploi, c'est un défi auquel on doit faire face plus que jamais».

Des constats

La Fédération québécoise des municipalités (FQM) ainsi que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) arrivent, toutes deux, au même constat: de plus en plus de Municipalités vivent la même situation.

L'UMQ reçoit les offres d'emploi provenant des municipalités. Ces offres, très variées, touchent autant les postes-cadres que ceux des professionnels ou des saisonniers. Son site web, centralisant tous ces emplois, affichait 525 postes à l'été 2022, ce qui semble un nombre assez impressionnant.

La situation est bien réelle

Selon Catherine Hamé, le municipal est, pourtant, un milieu de travail très prisé. Les petites Municipalités sont d'excellents tremplins pour les employés. Après avoir acquis des connaissances qui leur permettent de convoiter des postes, ils partent vers des Municipalités plus importantes ou à la MRC.

Pourtant, l'UMQ confirme que le secteur municipal présente des défis professionnels très intéressants. Comme les petites Municipalités ne peuvent offrir des salaires concurrentiels, ils font face, plus que d'autres, à cette pénurie d'emplois. Un problème de taille pour celles-ci.

La mairesse confirme: «Dès qu'une Municipalité offre un meilleur salaire et un milieu de travail agréable, là survient la vraie inégalité et le jeu de chaises musicales entre les Municipalités commence».

Les spécialistes le confirment: les travailleurs sont de plus en plus mobiles. Ils sont plus exigeants, car soucieux d'obtenir les meilleures conditions de travail. De plus, la pénurie de personnel joue en leur faveur. Ils ne resteront pas avec le même employeur pendant toute leur carrière.

La solution: se réinventer

Pour contrecarrer toutes ces préoccupations, les Municipalités doivent être plus attractives. Cependant, la collaboration devra être de mise pour être concurrentielles.

Par exemple, l'UMQ, en appui aux Municipalités, propose à chaque année Les Bourses *Je travaille pour ma ville*. Ce soutien financier finance l'accueil de stagiaires dans différents secteurs municipaux. Un bon moyen pour attirer les jeunes.

Le lieu de travail est aussi important. Or dans les Laurentides la proximité entre les municipalités peut être une option de choix pour les employés qui désirent un emploi près de leur résidence, mais devient un élément fort contraignant pour les administrations des Villes. Les dirigeants devront être créatifs pour pallier ce problème.

Selon la mairesse, le télétravail est très prisé et un des premiers critères demandés par les prétendants à l'emploi. Cependant, les Municipalités sont des institutions de service aux citoyens qui ne peuvent fermer leur hôtel de Ville pour que les employés puissent travailler de chez eux. Des documents doivent être remis, les employés doivent répondre aux citoyens qui se déplacent.

Les élus de toutes les Municipalités devront se mobiliser et faire front commun pour trouver des solutions qui assureront une constance chez les employés de chacune d'elles, et ce, sans être en compétition. Là est le souhait de la mairesse de Sainte-Anne-des-Lacs qui rêve de trouver, dès que possible, un directeur général.

Départ du directeur général de Sainte-Anne-des-Lacs

Assurer l'intérim en période prébudgétaire

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca

À l'emploi de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs depuis 2019, Jean-Philippe Gadbois a assuré les fonctions de directeur général à ce jour en faisant valoir son savoir-faire de gestionnaire pour répondre aux différents enjeux et défis que lui présentait la petite Municipalité.

«La Municipalité tient à remercier sincèrement M. Gadbois pour sa contribution... Elle lui souhaite bon succès dans ses projets futurs et dans ses nouvelles fonctions de directeur général de la Municipalité de Saint-Sauveur», tel fut le message transmis par la mairesse sur les plateformes de communication de la Municipalité.

Nouveau directeur intérimaire

Alain Grégoire, directeur du service de Sécurité publique et Incendie, assurera l'intérim à la direction générale à compter du 13 octobre. Par ailleurs, la recherche d'un nouveau directeur général a déjà débuté.

La mairesse, Catherine Hamé a confirmé au *Journal* qu'un mandat a été donné à la Fédération québécoise des Municipalités (FQM). Le processus d'affichage se fera autant à l'interne qu'à l'externe. Elle a exposé la

situation en ces termes: «Nous n'avons aucun contrôle sur le temps que prendra le processus. En entendant, nous avons la personne qu'il nous faut pour continuer à répondre aux besoins de la population». Le choix du Conseil, pour cet intérim, s'est arrêté sur Alain Grégoire. Selon la mairesse, ses compétences au niveau des finances et des ressources humaines, pourront conduire le Conseil jusqu'à l'adoption du budget sans que cela crée trop de vagues et ce, pour l'administration que pour le Conseil.

Le directeur du service de la Sécurité publique et Incendie, parce qu'il portera aussi ce chapeau durant l'intérim, a fait ses preuves dans ce Service. Il connaît les rouages administratifs, les employés et tous les

gens qui gravitent, de près ou de loin, autour de l'hôtel de Ville.

Le remplacement du directeur Alain Grégoire sera assuré par Vincent Grégoire, capitaine du service. Une relève s'avérait déjà nécessaire avant la nomination d'Alain Grégoire.

Une annonce

qui se voulait déstabilisante

À l'annonce du départ de Jean-Philippe Gadbois, lors de la séance du Conseil du 12 septembre, la mairesse a mentionné que ce dernier «démissionnait». En utilisant ce terme, elle a avoué qu'elle voulait, sciemment, déstabiliser les citoyens.

«Perdre le directeur général en période prébudgétaire n'est pas une situation idéale, c'est déstabilisant pour nous, les membres du Conseil. Je pense aussi comprendre l'insécurité que cette situation peut engendrer dans la population. Alain Grégoire est une personne rassurante. Il est l'homme de la situation», a conclu Catherine Hamé.

Chef de la Sécurité publique et Incendie et DG par intérim

Alain Grégoire, le choix des élus

Jacinthe Laliberté jacinthe.laliberté@journaldescitoyens.ca

Un chef, deux chapeaux. Tel est la position d'Alain Grégoire, le chef du service de la Sécurité publique et Incendie depuis le 13 octobre, date du départ de Jean-Philippe Gadbois, directeur général de la Municipalité.

Alain Grégoire travaille pour Sainte-Anne-des-Lacs depuis 2009. Il a débuté aux Travaux publics avant de coiffer le chapeau de pompier. Il a gravi progressivement les échelons jusqu'à ce qu'il accède au poste de chef de service de la Sécurité publique et Incendie.

Il se dit meneur d'équipes. Usant d'une «rigueur souple» avec les pompiers, il compte se servir de cette expérience avec le personnel de l'hôtel de Ville, une recette gagnante d'après lui.

Le choix des élus

Alain Grégoire considère que les élus lui ont témoigné une grande marque de confiance en le désignant comme le candidat idéal pour assurer l'intérim à la direction générale tout en portant le chapeau du directeur du service de la Sécurité publique et Incendie.

Conscient que son rôle sera plus limité que celui d'un directeur général établi depuis 3 ans, son lien avec les élus n'est plus à refaire ayant mené plusieurs dossiers avec ces derniers. Selon lui, une période d'adaptation sera nécessaire et utile pour tous, et ce autant pour lui que pour la mairesse, les élus et les employés. Un intérim est une occasion de s'entraider.

Son mot d'ordre: prioriser

Le budget sera sa priorité. Il devra le conduire à terme. Selon son expérience, chaque personne a sa vision d'où l'intérêt à amorcer ce dossier et à le finaliser. Simultanément, il s'entretiendra avec les élus pour connaître leurs attentes et réciproquement, présenter les siennes.

Favoriser les relations humaines et son contact avec le personnel est une prérogative. Des rencontres avec tous les directeurs de département ainsi que les employés sans oublier le syndicat sont déjà inscrites à son agenda. «Je dois être capable de rencontrer tous ces groupes rapidement, car ce sont eux qui vont faire que le budget va se concrétiser. Au centre, le citoyen. Il faut aussi le rassurer», de conclure Alain Grégoire.

Ses deux chaises

Occuper deux chaises ne l'effraie pas outre mesure. Pour lui, il ne faut pas qu'une tâche l'emporte au détriment de l'autre: «Je ne dois pas créer une insécurité chez les pompiers parce qu'ils n'ont pas choisi que j'assume cet intérim.»

Comme les besoins du service nécessitaient, depuis quelque temps, un poste à temps plein, la nomination du directeur du service n'a fait



Alain Grégoire a délaissé, le 13 octobre dernier, son uniforme de chef du service de la Sécurité publique et de l'Incendie pour celui de directeur général

qu'accélérer la concrétisation de ce besoin. Le capitaine Vincent Grégoire assurera, donc, le soutien nécessaire au bon fonctionnement du service de la Sécurité publique et Incendie sous l'égide du directeur de ce même service.

Le lien avec les citoyens

«Mon contact avec les citoyens ne sera pas remis au second plan, car, la première préoccupation d'une Municipalité, est le service aux citoyens. Je suis ouvert à toute demande de leur part. Les Annelacois doivent comprendre que rien ne changera.»

Les tenir informer régulièrement et rapidement dès que l'intérim commencera est important pour lui. Comme la situation est temporaire, les citoyens devront comprendre que certains dossiers seront en attente. La collaboration sera le mot clé de ce changement. Une tâche importante l'attend: poursuivre le travail de son prédécesseur et préparer le terrain pour le successeur.